

# JOURNAL DU LOT

**ABONNEMENTS**

LES ABONNEMENTS datent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois et se paient d'avance.

LOT ET DÉPARTEMENTS LIMITOPHES

Trois mois..... 5 fr.  
Six mois..... 9 fr.  
Un an..... 16 fr.

AUTRES DÉPARTEMENTS

Trois mois 6 fr., Six mois 11 fr., Un an 20 fr.

Envoyer avec la demande d'abonnement un bon de poste.

POLITIQUE. LITTÉRAIRE. AGRICOLE ET COMMERCIAL

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

**INSERTIONS**

LES INSERTIONS sont reçues au Bureau du Journal du Lot et se paient d'avance

Annonces... 25 c la ligne  
Réclames... 50 c.

M. Havas, rue J.-J. Rousseau, 3  
M. Laffite et Co, place de la Bourse 8, sont seuls chargés à Paris de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

BUREAUX

A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

l'acceptation du 1<sup>er</sup> numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

La publication des Annonces Judiciaires et Légales est libre dans tous les Journaux du département.

### Compagnie du Chemin de fer d'Orléans.—Service d'Hiver.

| Tableau 2.                   | Omnibus mixte |       | Poste mixte |       | Omnibus mixte |       | Omnibus mixte |       | Omnibus mixte |       | Omnibus mixte |       |
|------------------------------|---------------|-------|-------------|-------|---------------|-------|---------------|-------|---------------|-------|---------------|-------|
|                              | de Cahors     | à     | de Cahors   | à     | de Cahors     | à     | de Cahors     | à     | de Cahors     | à     | de Cahors     | à     |
| Cahors. — Départ.            | 5h10          | 12h25 | 5h40        | 12h55 | 7h45          | 14h00 | 7h45          | 14h00 | 7h45          | 14h00 | 7h45          | 14h00 |
| Mercuès. —                   | 5 26          | 12 47 | 5 55        | 12 55 | 7 45          | 14 00 | 7 45          | 14 00 | 7 45          | 14 00 | 7 45          | 14 00 |
| Parnac. —                    | 5 39          | 1 7   | 6 7         | 1 10  | 7 45          | 14 00 | 7 45          | 14 00 | 7 45          | 14 00 | 7 45          | 14 00 |
| Luzach. —                    | 5 47          | 1 20  | 6 16        | 1 23  | 7 45          | 14 00 | 7 45          | 14 00 | 7 45          | 14 00 | 7 45          | 14 00 |
| Castelfranc. —               | 6 3           | 1 43  | 6 37        | 1 46  | 7 45          | 14 00 | 7 45          | 14 00 | 7 45          | 14 00 | 7 45          | 14 00 |
| Puy-l'Evêque. —              | 6 17          | 2 2   | 6 49        | 2 5   | 7 45          | 14 00 | 7 45          | 14 00 | 7 45          | 14 00 | 7 45          | 14 00 |
| Duravel. —                   | 6 27          | 2 14  | 6 58        | 2 21  | 7 45          | 14 00 | 7 45          | 14 00 | 7 45          | 14 00 | 7 45          | 14 00 |
| Soturac Touzac. —            | 6 37          | 2 27  | 7 7         | 2 37  | 7 45          | 14 00 | 7 45          | 14 00 | 7 45          | 14 00 | 7 45          | 14 00 |
| Fumel. —                     | 7 1           | 2 44  | 7 19        | 3 2   | 7 45          | 14 00 | 7 45          | 14 00 | 7 45          | 14 00 | 7 45          | 14 00 |
| Monsempron-Libos. — Arrivée. | 7 8           | 2 51  | 7 26        | 3 9   | 7 45          | 14 00 | 7 45          | 14 00 | 7 45          | 14 00 | 7 45          | 14 00 |

### Cahors, le 13 Janvier 1874

La crise Gouvernementale vient d'avoir son dénouement. Nous avons reçu les dépêches suivantes :

Versailles, 12 janvier, 6 h. 30 m.

Vote de confiance proposé par M. de Kerdel, et portant que le Gouvernement a conservé la confiance de la chambre, est adopté par 379 voix, contre 321.

Majorité : 58 voix.

A la suite du vote de confiance, l'Assemblée a mis à l'ordre du jour de demain mardi, la loi sur les Maîtres.

Versailles, 12 janvier, 41 h. 15 m.

L'Officiel de demain, contiendra la note suivante

A la suite de la séance d'hier, et sur la demande du maréchal président de la République, tous les ministres ont retiré leur démission.

L'intérêt qui s'attache au gros incident de la séance du 8 janvier nous engage à publier les appréciations qui se sont fait jour, dès le premier moment, dans la presse conservatrice et qui n'ont fait que se confirmer ensuite.

### On lit dans la Liberté :

Triste séance ! Elle est d'un bien mauvais augure pour l'année qui commence. C'est, on peut le dire, l'ère des crises qui vient de s'ouvrir ! Ah ! le régime parlementaire comme ceux-là le tuent chaque jour, qui s'en sont toute leur vie montrés les plus chauds partisans !

Les conservateurs crient, se lamentent, se désolent chaque fois qu'il y a à procéder à une élection nouvelle, parce qu'elle a pour résultat certain d'augmenter d'un, chaque fois, le nombre des candidats de la gauche. Le Gouvernement, qui s'appuie sur les conservateurs, cherche donc tous les moyens de remédier au mal. Il ne craint pas de faire « une œuvre de parti, une œuvre électorale », comme l'a prétendu M. Ernest Picard, et voilà que les conservateurs l'abandonnent.

Que la gauche se révolte de pareils procédés, elle est dans son rôle ; mais que la droite, ou une partie de la droite ; que l'extrême droite, grand Dieu ! se joigne à la gauche en cette circonstance, c'est ce que nous ne comprenons plus.

Le ministère actuel, composé de plusieurs personnalités éminentes, est un des meilleurs qui pouvait être formé, étant donné le système sous lequel nous vivons ; et pourtant, depuis qu'il existe, ce sont des conservateurs qui cherchent à le renverser, et M. de Franclieu a fini par le compromettre sérieusement, d'accord avec la gauche. C'est monstrueux !

### On lit dans le Pays :

Ce que nous reprochons à M. de Franclieu, ce n'est pas son opinion sur la loi, c'est de s'être fait le complice de la plus déloyale des manœuvres parlementaires, sans autre but nettement défini que celui qu'il a d'ailleurs atteint : poursuivre la chute du ministère. Nous aurions compris qu'il eût combattu le fond même de la loi, mais non pour élever une sorte de question préjudicielle et réclamer l'ajournement. Là est la manœuvre que nous reprochons à M. de Franclieu. Que signifie cet ajournement ? Si la loi est mauvaise, elle le sera dans six mois comme aujourd'hui. Mais c'est une loi présentée par le ministère, qui a demandé et obtenu pour elle l'urgence ; obtenir l'ajournement, c'est infliger un échec au ministère.

On devine que les républicains ont été tout réjouis de voir le grelot si bien attaché par par M. de Franclieu.

### La Gazette de France tourne en ridicule M. de Franclieu et ses amis.

En présentant sa proposition, sachant la droite absente et la gauche en nombre, M. de Franclieu s'est certainement rendu compte de la portée de son entreprise. S'il avait en vue d'atteindre le ministère, il a réussi ; il lui reste à développer son programme et à constituer son cabinet ; s'il a voulu renverser le maréchal, c'est qu'évidemment il est à même de présenter une solution gouvernementale, et il dispose en faveur de cette solution d'une majorité compacte, unie et résolue.

### On lit dans la Patrie :

La coalition de l'extrême droite avec les diverses fractions de la gauche, a entraîné la défaite du ministère.

En moins de trois années, avec l'impuissance et l'agitation dans le vide comme procédé, le parlementarisme nous fait aboutir au marasme et au gâchis, comme unique et fatale solution !

### On lit dans le Français :

On assure qu'à peine quelques députés isolés de la plus extrême droite partagent les sentiments de l'Union de l'Univers et s'associent aux manœuvres parlementaires de M. de Franclieu.

Si cela est, il importe que ce soit connu et manifesté, et alors le pays saura qu'il peut compter sur une majorité compacte et résolue, voulant sérieusement et sincèrement les sept ans du maréchal de Mac-Mahon ; électeurs et fonctionnaires retrouveront cette sécurité du lendemain sans laquelle on ne peut presque rien attendre de la plupart d'entre eux pour la défense sociale.

Si, au contraire, l'Union et M. de Franclieu expriment les sentiments d'un groupe suffisant pour rendre la majorité incertaine et précaire, que ces messieurs alors soient mis en demeure de sauver le pays à la place de ceux dont ils cherchent à annuler les efforts et à rendre le dévouement stérile.

Si cette mise en demeure n'est pour eux qu'une occasion de manifester leur ridicule impuissance, nous leur laissons le soin de prévoir eux-mêmes ce qui arrivera, et de se rendre compte au profit de qui ils auront travaillé en renversant le ministère de Broglie. Il serait au moins piquant que la campagne de l'extrême droite eût pour effet de reporter un peu plus vers le centre gauche le gouvernement du maréchal de Mac-Mahon. Est-ce là le but que poursuivent M. de Franclieu et ses amis ?

### On lit dans Paris-Journal :

La séance démontre que sur quelques bancs de la droite comme sur tous ceux de la gauche, on supporte avec impatience la politique qui ajourne à une échéance lointaine les espérances des partis.

M. de la Rochette, dans une lettre fameuse que nous avons eu souvent, depuis quelque temps, l'occasion de rappeler, avait, en quelque sorte, écrit le scénario de la campagne qui vient de s'ouvrir et exhalé les regrets de quelques forcés royalistes qui ont voté pour la prorogation sans se rendre assez bien compte de ce qu'ils faisaient. De l'autre côté, ce n'est pas à l'âge du vieux chef sous la loi duquel sont à présent rangées toutes les gauches, que l'on peut attendre sept ans. L'opposition de droite et celle de gauche ont donc brusqué l'entrée en campagne lorsqu'il leur a paru, à différents symptômes, que le ministère du duc de Broglie était bien décidé à ne pas badiner sur les sept ans, et, profitant d'une occasion propice sur laquelle nous n'avons pas à revenir, on a donné un croc-en-jambes au ministère sans penser à autre chose qu'au plaisir de faire tomber un adversaire. Quant au pays, ni les fanatiques, ni les intrigants n'ont souci du trouble nouveau qu'ils lui apportent.

Raison de plus pour ne pas le laisser tomber à leur merci et pour défendre contre eux le gouvernement du maréchal de Mac-Mahon, qui les gêne si fort et qu'ils espèrent bien atteindre par leurs coups de Jarnac, ne pouvant l'attaquer franchement.

### On lit dans le Figaro :

Les divers groupes de la majorité n'ont pas encore compris la salutaire nécessité d'une cohésion semblable. La question est pourtant bien simple.

Y a-t-il en face de nous un ennemi qui est le radicalisme ? Oui.

Est-ce M. de Franclieu seul, M. Rouher seul, M. d'Audiffret-Pasquier seul, qui peuvent arrêter ses progrès ? Non.

Est-ce en prolongeant le régime des lois actuelles sous lesquelles ce radicalisme, encore bien que gêné, fait tous les jours des recrues, qu'on peut espérer le combattre ? Non.

C'est donc pas trop d'une union indissoluble de tous les partis conservateurs pour faire quelque chose et pour tenter la bataille. Le pouvoir septennal du maréchal Mac-Mahon offre précisément le terrain où peut s'opérer cette entente de salut public.

### On lit dans le Pays :

Il ne s'agit pas de savoir si M. de Broglie nous est plus ou moins désagréable, mais bien si nous voulons, oui ou non, aider le gouvernement à nous sauver des révolutionnaires.

Quand l'ennemi nous presse de tous les côtés, ce n'est guère le moment de faire des révolutions de sérail.

### Revue des Journaux

#### Assemblée nationale.

Les questions soulevées par les révélations sur le camp de Conlie et par le rapport si consciencieux de M. de La Borderie, méritent d'être attirés, d'une manière toute particulière, l'attention publique.

La guerre si désastreuse de 1870-1871

comprend deux phases bien distinctes. La première, que le procès Bazaïne a réussi à faire juger avec une juste sévérité ; la seconde, qui commence au 4 septembre et dont le procès moral s'instruit en ce moment.

Cette seconde phase a pour point de départ une faute odieuse qui a mis le comble à nos malheurs et à nos désastres. Le gouvernement, issu de l'émeute, a voulu soutenir la lutte contre la plus formidable armée des temps modernes en employant les procédés révolutionnaires avec lesquels on trompe la France depuis quatre-vingts ans. Il a, dans des proclamations mensongères, déclaré que les volontaires avaient sauvé la France en 1793 et que c'était encore à l'idée républicaine et aux volontaires de notre temps que le pays devrait son salut.

La légende des volontaires de 93 est un mensonge, et un mensonge audacieux, que les documents si intéressants du dépôt de la guerre condamnent de la manière la plus absolue. Les volontaires, en 93, ont mis le désordre dans nos armées, et les généraux de cette époque les ont condamnés et ont demandé leur licenciement.

Les généraux qui ont commandé les armées de la première république, avaient reçu leur instruction militaire sous le gouvernement monarchique, et les armées qu'ils commandaient avaient été organisées sous le roi Louis XVI. Ces généraux et ces armées, dans leurs bonnes campagnes, quoique dirigés par la convention, n'ont pas fait une guerre révolutionnaire, mais une guerre savante dans laquelle ils ont suivi les principes mis en pratique par les hommes de guerre du dix-septième siècle, et on sait que Hoche était un grand admirateur de Turenne.

Les hommes du 4 septembre, s'improvisant généraux et hommes de guerre, ont voulu faire, avec des éléments précieux dont on aurait pu tirer un grand parti, une guerre révolutionnaire et une stratégie garibaldienne. C'est là leur crime et la cause des derniers revers qui ont mis le comble à nos maux.

Le camp de Conlie offre une démonstration saisissante de cette vérité. Si les braves Bretons que M. Gambetta et ses collègues ont sacrifiés à Conlie avaient été incorporés dans nos régiments d'infanterie et instruits immédiatement, ils auraient rendu des services signalés à la France que leur dévouement aurait pu contribuer à sauver.

Avec les hommes du 4 septembre, avec leurs partisans et leurs élèves, c'est la révolution qui nous a perdus et qui nous perdra toujours.

#### Paris-Journal.

La nécessité de mettre en jugement les hommes du 4 septembre, que nous avons été des premiers à démontrer, ne s'affirme plus seulement dans la presse conservatrice de toutes nuances. L'opinion publique la proclame chaque jour avec plus d'énergie, et l'Assemblée elle-même commence à partager sur ce point notre opinion et celle de tous les conservateurs.

Voici, en effet, l'incident très significatif à cet égard que nous empruntons au compte-rendu officiel de la séance de vendredi. C'est la présence à la tribune de M. Picard, l'un des auteurs du 4 septembre, qui a provoqué cette

première explosion des sentiments de la majorité conservatrice :

Voix à droite. — Qu'a fait le 4 septemb. bre, qu'avez-vous fait ?

M. Ernest Picard. — Vous parlez du 4 septembre ?

A droite. — Oui ! oui ! nous en parlerons quand vous voudrez. (Exclamations à droite.)

M. Ernest Picard. — Calmez-vous, messieurs !

Et lorsque tout à l'heure c'était au nom de la paix publique qui pouvait être troublée...

Voix à droite. — Comme au 4 septembre !

M. La Serve. — Mais il ne s'agit pas du 4 septembre !

M. Lestourgie. — Il s'agit du 4 septembre tant qu'il ne sera pas jugé ! (Bruit.)

M. Ernest Picard. — Sur le quatre septembre, je vous donne rendez-vous quand vous voudrez.

M. Gaslonde. — Eh bien ! prenez rendez-vous sur le quatre septembre et ne demandez pas l'ajournement de la discussion du projet de loi !

Espérons qu'on n'en restera pas là, et que le défi si audacieusement jeté par M. Picard sera relevé.

Journal de Paris.

Les élections pour le Reichstag sont fixées au 1<sup>er</sup> février dans l'Alsace-Lorraine. L'opinion paraît devoir se partager entre trois partis : l'adhésion, la protestation, l'abstention.

L'abstention comptera sans doute le plus grand nombre de partisans, comme on l'a vu dans les élections pour les assemblées des districts et les conseils généraux.

Le parti de la protestation sera sans doute représenté par M. Ernest Lauth, ancien maire de Strasbourg, révoqué par M. de Bismarck. La candidature lui a été offerte sans condition.

« Dans la situation extraordinaire et douloureuse qui est faite à l'Alsace-Lorraine, lit-on dans la lettre qui vient de lui être adressée par les électeurs, les vœux isolés et les questions d'intérêt ne doivent pas peser dans la balance.

« Le devoir de nos représentants, selon nous, sera de faire abstraction de préférences qui ne seraient que personnelles, et de se tenir en communication avec leurs électeurs. Le jour où ils devront se présenter à Berlin, pour parler au nom de l'Alsace-Lorraine, ils se concerteront entre eux et ne demanderont conseil qu'à leur conscience et aux sentiments de la majorité de leurs électeurs. »

En un mot, les représentants de l'Alsace-Lorraine, devront faire en sorte de rester unis, et ils régleront leur conduite d'après le résultat des élections.

Le programme de l'adhésion est moins réservé. M. Bergmann, candidat à Strasbourg, en a précisé les termes dans sa profession de foi. Il reconnaît, sans réserve d'aucune sorte, que l'Alsace-Lorraine fait partie de l'Allemagne au point de vue politique. Le devoir des Alsaciens-Lorrains au Parlement sera de travailler au rétablissement des garanties constitutionnelles pour les personnes et les libertés supprimées pendant la dictature.

L'Alsace-Lorraine doit être indépendante de Chancellerie impériale, au point de vue administratif et financier, et placé sur le même pied que les autres pays de l'empire, avec une diète et une constitution. En un mot, au prix d'une adhésion sincère au nouvel ordre de choses, l'Alsace-Lorraine doit être affranchie de la tutelle du Reichstag et de M. de Bismarck.

L'administration allemande se montrera sans doute plus favorable à ces idées qu'à celles des électeurs de M. Ernest Lauth. M. de Bismarck aurait sans doute fait, depuis longtemps, des déclarations dans ce sens, s'il n'avait connu très exactement les dispositions réelles des Alsaciens-Lorrains. Le programme de M. Bergmann ne paraît point, en effet, devoir obtenir beaucoup de succès près de nos anciens compatriotes. Il leur demande beaucoup trop; avant qu'il leur ait été fait aucune concession.

Patrie.

La *Fraternité* prend enfin la parole sur le cas reproché par les journaux conservateurs à son directeur et candidat, M. Marcou.

La *Fraternité* éprouve quelque embarras : désavouer la Commune, c'est désavouer le gouvernement que M. Marcou considérait comme LA SEULE GARANTIE EFFICACE DE L'AVENIR; avouer, à l'heure actuelle, que les hommes de la Commune étaient des géants qui luttaient pour le triomphe des libertés politiques et communales, contre les Versaillais, peut-être

serait-ce imprudent sous le gouvernement du maréchal de Mac-Mahon; peut-être serait-il déplaisant pour M. Thiers de s'entendre répéter aujourd'hui par M. Marcou ce que ce député lui disait jadis : « Que DIEU SEUL ÉTAIT CAPABLE DE SAVOIR COMBIEN DE MENSONGES M. THIERS ENVOYAIT PAR LE TÉLÉGRAPHE. »

Dans l'embarras que lui cause la protection accordée maintenant par M. Thiers à ceux qui le traitaient comme on sait, la *Fraternité* se rejette sur l'éloignement du temps; c'est du réchauffé, dit-elle, avec un sans-çon charmant. Du réchauffé au pétrole, nous n'y contredisons pas; mais nous ne voyons point en quoi il est si rassurant pour nous de savoir que les défenseurs de la Commune peuvent impunément venir siéger dans cette Assemblée, qui est la même qu'au 8 février, et que M. Marcou regrettrait tant de n'avoir pas vu ENLEVÉ par les soldats de la Commune.

Informations

Le frère Philippe, supérieur général des frères de la doctrine chrétienne, est mort à l'âge de 82 ans. Cet homme de bien, qui a accompli tant de grandes œuvres pendant sa vie, a été accompagné à sa dernière demeure, par une foule immense. Les détails suivants seront lus avec un vif intérêt. Nous regrettons de ne pouvoir en donner de plus longs :

Quand les portes de l'Eglise s'ouvrent pour sortir, dix mille têtes se découvrent. M. de Langsdorff, le représentant du maréchal de Mac Mahon, prend un des cordons du char funèbre, qu'il ne quitte qu'au cimetière. MM. Desjardin, Tambour, Vautrain, Arnaud (de l'Ariège) et le comte de Melun tiennent aussi chacun un cordon. De la rue Oudinot à Saint-sulpice, ce pieux devoir était rempli par MM. le docteur Ricord, de Noailles, de Mortemart et de Melun.

Le frère du défunt, frère Arthème, appuyé sur le bras de son neveu, également frère des écoles chrétiennes, marche derrière le char. Puis viennent les dix assistants. Le premier, le vénérable frère Calixte, est très ému. En vain veut-on l'empêcher de faire à pied ce long trajet. Le digne vieillard ne veut quitter qu'au dernier moment le corps de celui dont il a été si longtemps l'ami; de celui qui voulut braver la mort pour l'arracher aux geôliers de la Commune.

Des deux côtés des rues qui suit le cortège, la foule forme une haie compacte. Les hommes se découvrent respectueusement, les femmes se signent. Les enfants, conduits par les frères, marchent des deux côtés du char. Ce sont les élèves de l'institution de Passy, dans leur belle tenue de lycéens, et les orphelins de Saint-Nicolas, vêtus de leurs chaudes blouses de laine. Les élèves des écoles sont échelonnés sur le passage du convoi. Dès que le char s'approche, ces enfants se mettent en marche et le suivent jusqu'à ce qu'ils rencontrent ceux d'une autre école, qui, à leur tour, grossissent le cortège, tandis que les premiers retournent dans leurs quartiers. De cette façon, les quarante mille élèves des frères ont assisté sans fatigue aux obsèques du frère Philippe.

On ne peut dire le nombre approximatif des personnes qui ont suivi le char funèbre. Il était arrivé à la place du Palais de Justice, que des rangs pressés d'assistants tournaient encore le coin de la rue Racine. Mais, quelque énorme qu'ait été cette affluence, elle n'est rien, en comparaison de celle qui se pressait sur les trottoirs de la rue de Rivoli, qui emplissait la place de la Bastille et qui se tenait des deux côtés de la rue de la Roquette. A toutes les fenêtres aussi il y avait des hommes et des femmes qui saluaient ou se signaient. Pas un cri n'a été poussé, rien n'a troublé l'ordre. Jamais manifestation n'a été aussi pacifique. Jamais aussi il n'y en a eu de plus imposante.

Après les discours au cimetière, M. l'abbé Roche donne la bénédiction, et le défilé commence pour ne finir qu'à la nuit.

On a déposé de nombreuses couronnes sur la tombe du frère Philippe. Que de touchants souvenirs ces pieux hommages rappellent ! Une superbe couronne coûtant au moins trente francs, a été apportée par un simple ouvrier relieur nommé Trimot.

Près de trois mille personnes étaient, du reste, venues à la chapelle ardente de la rue Oudinot. Chacune s'inscrivait sur des cahiers, et donnait une raison à ce témoignage de reconnaissance. Un vieil ouvrier rappelait en pleurant que le frère Philippe lui avait appris à lire, à Reims, il y a plus de cinquante ans. Il montrait un chapelet et disait : C'est le saint qui me l'a donné !

Un ancien militaire, officier de la Légion d'honneur, a déposé sa croix sur le cercueil. Un général de division a dit à haute voix, en remettant une offrande pour les enfants d'une école : « Ce que je suis, c'est à l'instruction reçue chez les frères que je le dois. »

Beaucoup de mères ont fait baisser les mains du défunt à leurs enfants. Mgr Bayle a fait gratuitement l'embaumement du corps, heureux de s'associer aux derniers honneurs rendus au frère Philippe, dont le visage a gardé dans la mort toute sa sérénité.

Quand on vint demander à M. l'abbé Ronquette, curé de Saint-François-Xavier; la permission de faire l'office à Saint-Sulpice, il a répondu : « Le frère Philippe n'appartient pas à ma paroisse, mais au monde catholique. »

Voici quelques détails sur les derniers instants du vénérable supérieur. Il n'a eu que quelques minutes d'agonie. Un frère infirmier, récitant à haute voix les paroles indiquées pour le moment où l'agonisant rend le dernier soupir, le moribond remuait les lèvres comme s'il répétait ces prières. Le frère dit : « Vive Jésus dans nos cœurs ! — « A jamais ! » répondit le frère Philippe, dont la bouche et les yeux se fermèrent pour toujours.

Remise de la Barette aux Cardinaux.

On nous écrit de Versailles : Versailles, 8 janvier.

Une belle et brillante cérémonie a été célébrée aujourd'hui à Versailles. M. le maréchal président de la République a remis la barette, dans la chapelle du palais, à LL. EE. les cardinaux Régnier, Chigi et Guibert.

La chapelle, dont la splendeur surpasse la plupart de nos édifices religieux, avait été magnifiquement ornée.

Un riche fauteuil avait été placé à l'entrée du chœur pour M. le président de la République. A gauche et sur le même rang, se trouvaient les sièges des cardinaux; à droite et par derrière, ceux des ministres et des aides de camp du maréchal.

Madame la maréchale de Mac-Mahon, les dames des ministres, les députés et les officiers de la maison du maréchal avaient aussi leurs banquettes au premier rang dans la grande nef. Un piquet d'honneur occupait les abords de la chapelle.

S. Em. le cardinal Chigi, arrivé depuis deux jours à Versailles, alla rejoindre à neuf heures et demie, au palais épiscopal, les cardinaux Régnier et Guibert, à qui Mgr Mabille avait offert une gracieuse hospitalité. Le chapitre de la cathédrale vint offrir ses hommages aux nouveaux princes de l'Eglise et accompagna ensuite Mgr l'évêque à la chapelle.

Vers dix heures, l'introduit des ambassadeurs présentait à M. le président de la République les aulégats avec leurs secrétaires et les gardes-nobles.

Le maréchal était entouré des ministres des affaires étrangères et des cultes et des officiers de sa maison. Nosseigneurs Capri et Lucciardi, aulégats, lui remirent les brefs de Sa Sainteté et lui adressèrent chacun un discours latin. Le président leur répondit par quelques paroles gracieuses et expressives, puis se retira dans ses appartements, qu'il quitta peu d'instants après pour se rendre avec sa suite à la chapelle du château.

M. l'abbé Ardin célébra la messe. Une foule nombreuse et compacte remplissait l'édifice sacré. Des morceaux religieux furent exécutés avec beaucoup d'art par MM. Faure, Batta, Grisy et d'autres artistes distingués de Paris.

Après l'ite missa est, Mgr l'évêque de Versailles traversa la grande nef pour aller à la porte de la chapelle recevoir les cardinaux, qui firent à ce moment leur entrée solennelle. Aussitôt qu'ils eurent pris leurs places, le prélat donna la bénédiction et M. l'aumônier termina la messe.

La cérémonie terminée, le maréchal se retira pour rentrer à la présidence.

La fête se termina par un déjeuner, auquel le président avait invité les cardinaux et leur suite, Mgr l'évêque de Versailles et ses vicaires généraux, plusieurs ministres, les curés de la ville, l'aumônier du palais et d'autres membres du clergé.

Nouvelles d'Espagne

Dans les régions officielles et semi-officielles, on se préoccupe beaucoup de la question espagnole. L'opinion la plus généralement accréditée dans le monde diplomatique est que le mouvement qui vient de se produire a un caractère alphonso-montpensieriste, c'est-à-dire que, dans un temps donné et lorsque le maréchal Serrano aura rétabli un peu d'ordre dans le pays, on songerait, au moyen de nouvelles élections aux Cortes, à faire proclamer le fils de la reine Isabelle sous la régence du duc de Montpensier.

Il ne faut pas oublier, disent les partisans de cette opinion, que l'amiral Topete est un ami du duc de Montpensier, et que son entrée au ministère doit être considérée comme un symptôme significatif, l'amiral n'étant pas homme à prêter son concours sans avoir fait ses conditions.

Chronique locale

et méridionale.

Par décret du 22 décembre :

M. Fourcade, receveur particulier des finances à Gourdon, a été nommé à Mirande.

M. de Boysson, receveur particulier au Blanc, (Indre), a été nommé à Gourdon.

Nous apprenons avec plaisir que, par arrêté ministériel, M. Desbans professeur de Cinquième au Lycée de Cahors a été promu à la 2<sup>e</sup> classe de son grade.

M. Brogié, également professeur au Lycée, a été nommé officier d'Académie.

M. Dédebat, ancien secrétaire général, sous-préfet à Marvéjols, vient d'être nommé conseiller de préfecture des Bouches-du-Rhône.

SOCIÉTÉ DES ETUDES.

Séance du 12 janvier 1874.

Le procès-verbal de la séance du 29 décembre 1873 est lu et adopté sans observations.

M. le directeur dépose sur le bureau un volume des mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse; et un volume des procès-verbaux de la société des sciences, lettres et arts de l'Aveyron. Ces ouvrages ont été envoyés à la Société en échange de son Bulletin.

M. de Gaudusson est admis à titre de membre correspondant.

M. le docteur Lebœuf lit une statistique des décès dans la commune de Cahors, pendant l'année 1873. Il résulte de ces observations, que la santé générale est bonne, et que les quartiers les plus éprouvés sont ceux où il y a le moins d'air et de propreté, comme les Badernes.

M. Malinowski, entretient la Société des découvertes scientifiques les plus intéressantes qui se sont produites depuis quelques temps, et montre une mâchoire, ou plutôt un fragment de mâchoire d'hyéonodon, qui lui a été prêtée par M. Borelli, professeur de physique au Lycée.

M. Dangé d'Orsay lit une pièce de vers, dont le sujet est : *Une promenade à Montlouis sur Tet*. Cette lecture est écoutée avec beaucoup d'intérêt et vivement applaudie.

La séance est levée à dix heures moins un quart.

THÉÂTRE DE CAHORS

Une bonne fortune pour les amateurs de théâtre : le 25 janvier prochain, représentation sur notre scène du grand succès du jour :

Monsieur Alphonse

pièce en 3 actes, par M. ALEXANDRE DUMAS fils.

L'interprétation sera brillante à en juger par les artistes qui composent la troupe :

- M<sup>lle</sup> JANE ESLER, du Vaudeville;
- M<sup>lle</sup> SCRIVANECK, des Variétés;
- M<sup>lle</sup> CASSOHLI, de la Comédie-Française;
- M. MUNIÉ, du Vaudeville;
- M. GODFRIN, du Gymnase;
- M. DELANGLAY, de l'Ambigu.

La presse parisienne a été unanime pour applaudir l'œuvre si puissante de M. Alexandre Dumas.

On lit dans la *Presse*, du lundi 1<sup>er</sup> décembre 1873 :

« Le succès de cette comédie a été pour l'auteur un triomphe non interrompu, de la première scène au dénouement. L'œuvre a captivé, passionné, fait pleurer et fait rire un public attaqué de front par un maître auteur, et conquis par lui du premier choc. Le relief du dialogue; l'art de serrer l'action après l'avoir enlacée comme une proie palpitante; la façon énergique d'attaquer une situation ou de poser un personnage; voilà la vraie supériorité et l'accent vraiment nouveau de la manière de M. Dumas fils.

» B. JOUVIN. »

M. le professeur Filhol dépose sur le bureau de la Société des sciences physiques et naturelles de Toulouse, une magnifique collection de fossiles, récoltés dans une carrière de phosphate de chaux du département du Lot. On y voit un grand nombre d'ossements de mammi-

feres rares ou indéterminés et des restes admirablement conservés de lézards, de serpents et même d'un batricien voisin des grenouilles de l'époque actuelle.

M. le professeur Filhol présente à la Société une mâchoire fossile de blaireau découverte dans une grotte des environs de Limogne. C'est en faisant des fouilles pour rechercher des phosphates, qu'un forgeron en découvrit l'entrée obstruée par plus de trois mètres de terre. L'exploration en fut très-difficile, car il fallut, pour y descendre, se servir d'une corde de plus de quinze mètres de longueur. Cette grotte, que M. le professeur Filhol visita avec soin, renfermait aussi des ossements d'ours.

Nous communiquons aux propriétaires de vignes les observations suivantes, publiées par le *Mémorial de Gaillac* :

« A la demande d'un ami désireux de savoir si nous devions passer, cette année encore, par la cruelle épreuve des gelées tardives, nous avons étudié les mois d'avril et de mai.

« Il résulte de notre travail anticipé, que d'ailleurs nous compléterons plus tard, la certitude qu'il y aura des froids tardifs du 13 mai au 16, seule période à redouter pour la vigne dans tout le cours du printemps.

« MM. les viticulteurs de la contrée pourront dormir tranquilles avant et après la période indiquée. Il est même probable que, vu l'époque avancée et la hauteur du soleil sur notre horizon, les dégâts seront infiniment moins considérables que l'an dernier. Toutefois, nous engageons les propriétaires qui tiennent à conserver toute leur récolte à recourir au moyen reconnu jusqu'à ce jour comme le plus efficace pour conjurer le fléau. On sait qu'il consiste à produire, en brûlant du coaltar, une fumée qui, faisant l'effet d'un nuage, combat et neutralise le rayonnement nocturne du calorique.

« Les froids prévus et annoncés par nous dans le n° du 22 novembre sont venus fort à propos purger le sol des limaçons qui l'infestaient. On a pu constater que ces froids tempérés par un courant du sud-est, ainsi que nous l'avions prédit, ne sont pas descendus à plus de 4° sous zéro. »

Variétés

LOU ROC DE SAOUTO MERIC

(Légende quercynoise)

par M. LÉON VALÉRY

CHAPITRE X

HORRIBLE ! HORRIBLE !

Pendant que les habitants de Laroque-des-Arcs et leurs voisins se livraient à ces libations, le seigneur de Cels faisait à son hôte les honneurs de sa table, dans la salle où la lutte s'était engagée entre ce dernier et Nolibarba.

Jamais, dans les plus beaux jours de sa vie d'étudiant, Polyphème ne s'était trouvé dans de meilleures dispositions.

Le long jeune auquel l'avait soumis le régime du moulin, dans la maison de son père ; sa course nocturne à travers champs : le bain froid qu'il avait pris dans le Lot, sans parler des exercices d'équitation auxquels il s'était livré sur la cloche, en fallait-il davantage, pour expliquer cette surexcitation d'appétit ?

J'ai parlé de la grâce et de la beauté de la châteline.

Ce ne sera ni à aucun de ces mérites, que de dire qu'ils étaient rehaussés des qualités qui distinguent la maîtresse de maison la plus accomplie.

Outre le secret des compotes et des confitures, qui constituait comme une tradition de famille, elle avait celui de certaines conserves plus en harmonie avec les goûts du géant et ses facultés digestives ; je veux parler des cuisses d'oie à l'oseille et des foies de canard à l'ognon, si chers à nos pères, et que n'ont point encore détrônés, dans le Quercy, les préparations sophistiquées de la cuisine moderne.

Il croissait dans les coteaux de Mels et de Mirelasse des arbres fruitiers dont les produits tempéraient merveilleusement, par leur parfum suave et leur saveur, l'acreté des mets empruntés à la salaison.

Mais ce que rien n'égalait en bonté, c'est un certain vin de Savanac, dont le seul tort était d'avoir été logé, il y avait de cela cinquante ans, par l'aïeul du seigneur de Cels, gentilhomme verrier, dans des bouteilles exposées, par l'exiguïté de leurs flancs, à se succéder indéfiniment sur la table de leur propriétaire.

Ajoutez à cela la présence de Madelaine qui, affranchie par les devoirs de la reconnaissance, de la réserve que son sexe lui imposait, à l'égard du

jeune convive, le comblait de toute sorte de prévenances.

Mais qui eût reconnu, dans la charmante ménagère, qui avait présidé aux moindres détails de cette hospitalité improvisée, l'héroïne qui avait armé contre les anglais toute la noblesse du Quercy, restée fidèle au Roi de France ?

Qui eût soupçonné, surtout, ce que cachait de douleur, sous les dehors de l'enjouement, pour ne pas attrister l'hôte qui venait d'exposer ses jours pour son honneur et la délivrance de son frère ?

Quant à Polyphème, il avait déjà tout oublié des dangers qu'il avait courus.

Aussi, n'est-ce que sur les instances du gentilhomme, qu'il raconta, avec sa bonne humeur ordinaire, tout ce qui se rattachait à son voyage : le soulèvement des étudiants, à la nouvelle de la capture de Bernard de Cels ; le charivari donné à Martin de Barambour ; son installation sur la chaire de Jacques Lacoste ; l'arrivée de Guilhaumé d'Arpajon ; son expulsion de l'Université ; sa rentrée à la maison paternelle ; son départ du moulin ; les coups d'arquebuse à son adresse ; le passage du Lot à cheval et la mort de Méric, auquel il avait dû la vie.

Arrivé à cet endroit de son récit, le narrateur s'arrêta tout court, comme qui se souvient de ce qu'on voudrait oublier, c'est-à-dire de l'église qu'il avait fait vœu d'élever.

« Ah ! diable, diable ! » fit-il, en se grattant l'oreille, « cela est vrai pourtant que... A propos, seigneur : un petit service ! »

« Lequel ? »

« Une fosse pour la pauvre bête, à l'endroit où il est tombé mort. »

« Vous assisterez vous-même à l'inhumation. »

« Au point du jour, je serai loin d'ici, et j'ai besoin de compter sur votre seigneurie. »

« Comptez surtout sur notre reconnaissance, » dit la châteline attendrie. »

L'étudiant, peu disposé à suivre la jeune fille sur le terrain de la sensibilité, passa au plus vite à ses aventures dans la tour et à sa chute dans le grenier. Puis, comme pour tout noyer dans son verre, il tendit celui-ci au gentilhomme, qui comprit.

Mais Madelaine devança son père et versa elle-même à Polyphème, qui but à ses hôtes et à la délivrance du prisonnier de Mercuès.

Les yeux du vieillard et de sa fille se mouillèrent de larmes.

« Savez-vous, messire, » reprit le jeune homme, en posant son verre vide, « qu'Edouard III n'avait pas tort de vouloir vendanger dans le Quercy ? Mais ce n'est pas pour les soudards anglais, que poussent nos vignes et que coule un pareil nectar. »

Le vieux domestique entra, sur ces paroles, portant, sous son bras, le fagot destiné à conjurer le frisson qui suit le premier travail de la digestion.

L'heure matinale, qui sonnait, en ce moment, au beffroi, rendu à son rôle normal, et les impressions de froid qu'aurait pu laisser au voyageur la traversée du Lot, justifiaient, quoiqu'on ne fût qu'en septembre, cette délicatesse de précautions, inspirée par la châteline.

On se leva de table et chacun prit place autour de l'âtre.

La cheminée, aux sculptures gothiques, était de celles dont les proportions gigantesques ne sont pas le témoignage le moins saisissant des mœurs patriarcales d'une époque où la famille aimait à se grouper, nombreuse, autour du foyer domestique.

Le vieux gentilhomme s'assit, dans un coin, sur le banc de bois, destiné depuis des siècles, au chef de la Maison ; Madelaine, en face, dans le fauteuil de la mère de famille absente, et Polyphème, à son côté, sur l'un des sièges d'honneur réservés pour les visiteurs de distinction.

Bientôt, l'étable, mêlé au chêne, crépite ; la flamme monte du foyer, comme d'un feu de la Saint-Jean.

« Foi de clerc ! » dit l'étudiant, « Je crois que c'est vous, seigneur de Cels, qui voulez brûler le manoir de vos pères... Entendez-vous, là-haut, comme ça gronde ? »

Il avança la tête et leva les yeux.

« Mais voyez, Messire ! » s'écria-t-il : « ou c'est votre vin de Savanac qui m'a troublé la vue, ou votre cheminée qu'on ramone. »

Le châtelain regarda à son tour, mais ne vit rien, enveloppé qu'il fut dans un nuage de poussière noire qui tombait du tuyau.

« En voilà une rosée ! » dit Polyphème, que rien n'effrayait... « Voici maintenant les grelons qui commencent et le diable qui souffle. »

C'était la suie qui tombait à gros flocons et la fumée que refoulait, en globes épais, la cheminée évidemment obstruée par quelque obstacle.

« Un fagot, un fagot ! » cria l'étudiant, « c'est moi qui vais l'enfumer, s'il ne sort de sa tanière, le vieux chacal !... Mais voyez donc comme il gratte, le Nolibarba !... »

Polyphème avait la cervelle trop solide, pour l'avoir noyée dans son verre et c'était bien le bandit qu'il avait vu.

Le châtelain et sa fille jetèrent un cri mêlé d'effroi et de surprise.

Quant à Bricole, il entassa dans l'âtre tout ce qu'il restait du fagot, et le supplice commença.

(A suivre.)

Dernières nouvelles

Versailles, 12 janvier, 5 h. 10 m. soir.

M. de Kerdrel interroge le ministère sur les causes de sa démission. Il ne s'agissait que d'une simple question d'ordre du jour résolue par une majorité, mais non par la majorité de la Chambre et dans les ténèbres d'un scrutin secret.

M. de Broglie répond que pour la première fois depuis neuf mois qu'il a été appelé au ministère par le maréchal, la majorité lui a fait défaut. Il ne suffit pas que le gouvernement ait la force, il faut encore que le pays en ait la conviction. Il s'agissait d'une loi à laquelle le ministère attache la plus haute importance, non pour un motif de parti ou pour retarder la loi municipale, mais parce que l'état actuel des municipalités ne peut durer. Les ministres, les préfets ne peuvent être responsables s'ils ne peuvent compter sur les agents exécutifs. Cette loi transitoire est donc nécessaire quand un ministre a demandé une pareille loi, si l'Assemblée la refuse il doit déposer le pouvoir.

M. de Kerdrel propose alors un vote de confiance.

M. Raoul Duval repousse, non pas les ministres d'affaires, mais ceux qui sont animés d'un esprit de parti. Il propose un ordre du jour en ce sens et signé par MM. Cézanne, Krantz, Dietz-Monin.

M. Picard, sans distinguer entre les ministres, repousse le vote de confiance. Il demande un gouvernement, ne permettant pas que l'on considère le gouvernement du maréchal Mac-Mahon comme pouvoir provisoire, mais comme République définitive.

M. de Broglie pourrait se dispenser de répondre, n'ayant pas demandé le vote de confiance. Il fait remarquer seulement que ceux qui refusent la confiance aujourd'hui au ministère, sont ceux qui ne l'ont jamais accordée. Il remarque aussi que ceux qui prennent parti pour la prorogation du maréchal, sont ceux qui l'ont combattue pied à pied. Le ministère ayant proposé la prorogation des pouvoirs du maréchal, croit la défendre mieux que ceux qui ont voté contre.

La prorogation pour 7 ans, les conditions actuelles subsistant jusqu'aux lois constitutionnelles, est un pouvoir légal qu'il n'est pas permis de méconnaître et que l'on ne peut chercher à renverser. C'est en même temps l'œuvre de la majorité.

Quant au caractère moral, c'est la trêve des partis sur un terrain commun où puissent se rencontrer tous les conservateurs. Souvent les soldats ont pesé sur les destinées de leur pays par leur épée. Cela n'empêche pas le soldat qui a reçu le gouvernail, de les diriger par sa grandeur morale et sa loyauté.

Après une réponse de M. Raoul Duval, l'ordre du jour pur et simple ayant la priorité, est mis aux voix ; le scrutin secret est réclamé par quarante membres de la gauche et du centre gauche comme étant de droit. Le Gouvernement déclare ne pas l'accepter. Il est repoussé par 355 voix contre 316. Majorité gouvernementale, 39.

Versailles, 12 janvier 1874.

Dans les groupes parlementaires, les opinions ont été assez diverses sur la portée de la crise : les uns l'ont considérée comme grave et comme dénotant et accentuant une situation difficile qui peut offrir de sérieux dangers ; les autres n'ont, au contraire, vu là qu'un accident du régime parlementaire.

Une préoccupation cependant a généralement dominé : Lorsqu'on a su que la gauche provoquerait des explications de politique générale, on a craint que le débat ne pût ainsi sortir de sa sphère et que tout le gouvernement ne vint à être mis en cause. Ces craintes étaient assurément exagérées. Tout le monde est d'accord pour laisser le Président de la République en dehors des agitations de la Chambre et pour ne pas lier le pouvoir à la fortune, plus ou moins mobile d'un cabinet.

La gauche surtout a adopté cette règle de conduite de laisser complètement hors de la discussion le maréchal Président et de ne rien tenter qui pût actuellement préparer son renversement. Aucun danger de cette nature n'est donc à prévoir.

De nombreuses dépêches de préfets sont arrivées constatant la mauvaise impression produite dans les populations, par l'incident de jeudi, et le désir de l'administration de voir la chambre revenir promptement sur sa décision.

Les bureaux se réuniront aujourd'hui pour la nomination des commissions mensuelles.

Dernière Dépêche

Paris, le 13 janvier, 2 h. soir.

Les nouvelles d'Espagne d'hier soir annoncent la prise de Carthagène et le renouvellement de la lutte à Barcelonne.

La junte révolutionnaire de Carthagène est en fuite sur la frégate *Numancia* ; elle est poursuivie et canonnée par la flotte espagnole.

Bourse de Paris.

Paris, 13 janvier 1874, soir.

|                       |       |
|-----------------------|-------|
| Rente 3 p. %          | 58,15 |
| — 4 1/2 p. %          | 84,15 |
| — 5 p. %              | 93,50 |
| — 5 p. % emprunt 1872 | 93,50 |

LA MODE ILLUSTRÉE.

Quatorze ans d'une prospérité dont aucun exemple analogue ne s'était encore produit, ont prouvé que la *Mode illustrée* est un journal indispensable aux femmes de toute condition, puisqu'elle enseigne la véritable élégance, et la met à la portée de toutes les fortunes en publiant chaque année 500 patrons en grandeur naturelle, de forme excellente, et accompagnés d'explications si claires et si minutieuses, que la femme la plus inexpérimentée, ne peut manquer de réussir, en faisant ses vêtements d'après ces patrons.

Tous les travaux ayant une utilité pratique, comme tous les travaux d'agrément, remplissent tour à tour les 52 numéros que la *Mode illustrée* publie chaque année.

Un numéro par semaine. — Deux planches de patrons par mois. — Romans choisis de façon à pouvoir être lus par toute la famille. — Articles d'éducation. — Conseils concernant l'ameublement, la tenue du ménage, etc., etc. sous la direction de Mme EMMELINE RAYMOND.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie à l'Administration, rue Jacob, 56.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. Firmin Didot frères, fils et C<sup>e</sup>, 56, rue Jacob, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste ; mais dans ce cas il faut ajouter, pour chaque trois mois, un timbre de 25 centimes, soit quatre timbres pour l'année.

Prix pour les Départements :

1<sup>re</sup> édit. : 5 mois 3 f. 50 ; 6 mois 7 f. » ; 12 mois 14 f. »

4<sup>e</sup> — 5 mois 7 f. » ; 6 mois 13 f. 50 ; 12 mois 25 f. »

S'adresser également dans les Librairies des départements.

Le Tour du Monde.

Livraison du 10 janvier 1874.

Texte : Voyage des navires la *Germania* et la *Hansa* au pôle nord. 1669-1870. Traduction inédite. — Onze dessins de E. Bayard et J. Moynet. — Librairie Hachette et C<sup>e</sup>, 74, Boulevard St-Germain.

**AVIS.** — M. Rivière, tapissier, galerie Fontenille, tient l'extrait si renommé de *Viande Liébig*. Il est à peine besoin d'énumérer les avantages de cet extrait, dont un grand nombre de personnes font usage et qui produit en quelques minutes le meilleur des consommés. Pots de toutes dimensions.

Avis à nos abonnés.

L'extension que prend le *Journal du Lot*, exige, pour que la régularité du service soit assurée, que les abonnements soient soldés d'avance. — Il en est ainsi, du reste, pour tous les journaux.

Nous engageons donc fortement les abonnés en retard, à liquider au plus tôt leur situation. Quant aux nouveaux, souscripteurs, nous les prions de joindre toujours un bon de poste à leur demande d'abonnement.

Nos souscripteurs prendront d'autant plus cet avis en considération, qu'ils voient les sacrifices énormes que nous nous imposons journellement, pour les tenir au courant des *Nouvelles*, quarante-huit heures avant les journaux de Paris.

Annonces

Sommaire des gravures que l'Univers illustré publie dans son numéro de cette semaine: l'île Sainte-Marguerite, lieu de détention de M. Bazaine; bataille d'Escombrara, près de Carthage; le siège de Carthage (quatre gravures); le jour de l'an 1874; l'envoyé du Pape remettant à l'archevêque de Paris les insignes de cardinal; le président de la République recevant les grands corps de l'Etat le 1er janvier; les pauvres de Londres faisant leurs emplettes du jour de l'an; modes de la saison; toilettes de visite et toilettes d'intérieur; les enfants pendant la paix (deux gravures). — Rébus.

L'Univers illustré offre en ce moment à ses souscripteurs deux magnifiques primes gratuites, sur lesquelles nous devons appeler spécialement l'attention de nos lecteurs. En s'abonnant pour un an à cet attrayant journal, on aura droit à l'un des deux ouvrages illustrés suivants: ou le JOURNAL D'UN HOMME HEUREUX, par Emile Souvestre, ou le DROIT CHEMIN, du même auteur. On a souvent écrit que ces deux chefs-d'œuvre, dont l'un a été couronné par l'Académie française, devraient se trouver dans toutes les familles. Il n'est pas de lecture plus saine, plus moralisante, plus remplie de charme et de pures émotions. Les deux volumes contiennent de très remarquables illustrations d'Adrien Marie et de Georges Fath. L'exécution typographique et artistique est encore rehaussée par de riches reliures avec fers spéciaux or et noir, titres sur le plat et tranche dorée.

Un numéro spécimen contenant les détails et les conditions des autres primes présentées au choix des abonnés de l'Univers illustré, sera adressé franco à toute personne qui en fera la demande, par lettre affranchie, à l'administration, 3, rue Auber.

LA NATURE

Revue des Sciences

La nature paraît tous les samedis. Chaque numéro est formé de 16 pages, à deux colonnes. Chaque année de la publication comprendra deux magnifiques volumes grand in-8°, richement illustrés de 416 pages chacun, avec titre, frontispice, table et index alphabétiques, qui seront donnés en supplément, en sus des 416 pages.

La collection du journal sera une véritable encyclopédie, en même temps qu'une revue annuelle des découvertes, et des travaux scientifiques de la France et de l'étranger. La Nature tout en ayant pour but spécial de traiter les questions d'actualité, offre aussi à ses lecteurs, sous une forme attrayante et sérieuse tout à la fois, des articles de variétés sur les merveilles de la science et de ses applications aux arts et à l'industrie.

Bureaux, 13 passage Saulnier, Paris.

Sommaire du n° du 10 janvier 1874.

Le protoxide d'azote, par G. Tissandier. — Le macropode de Chine, par le Dr N. Joly. — Les sources du Nil, par G. Marcel. — Découvertes de fossiles en Amérique, par H. de la Blanchère. — Agassiz en Europe, par W. de Fonvielle. — Chronique. — Académie des sciences, par S. Meunier.

LACHAUD et BURDIN, Libraires-Éditeurs

4, Place du Théâtre-Français, à Paris.

SPLENDIDES ÉTRENNES :

Guerre de 1870-1871, histoire, politique et militaire, par A. WACHTER; 47 dessins inédits de A. DARJOU (rien n'a été publié d'aussi complet et

d'aussi exact), un beau volume, grand in-8° Jésus relié et doré sur tranches. — Prix, franco... 20 fr.

Œuvres posthumes de Napoléon III, autographes inédits grand in-8°. — Prix, franco... 7 fr. 50

La Mosaïque, revue pittoresque de tous les temps et de tous les pays, grand in-4°, formant un magnifique album de 416 pages, illustré de 350 gravures, richement relié. — Prix, franco... 11 fr. 50

Le Siège de Paris, par FRANCISQUE SARCEY, illustré par BERTALL, un beau volume grand in-8°, richement relié et doré sur tranches. — Prix, franco... 5 fr.

LIBRAIRIE HACHETTE ET C<sup>o</sup>

boulevard St-Germain, 79, Paris.

Le Dictionnaire de la Langue française, par E. LITTRÉ, de l'Académie française, ouvrage entièrement terminé, est publié en livraisons à 1 fr.

L'ouvrage complet formera 110 livraisons. Il paraît un fascicule le samedi de chaque semaine, depuis le 15 février 1873.

Le 48<sup>e</sup> fascicule, HAC à HIE, est en vente.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 58<sup>e</sup> livraison (10 Janvier 1874). — TEXTE : La fille aux pieds nus, par J. Gourdaul. — Il était temps, par J. Girardin. — Agassiz, par Et. Leroux. — Le jeu de cache-cache, par P. Vincent. — En congé par M<sup>lle</sup> Zénaïde Feuriot. — A propos d'un almanach, par Marie Maréchal.

Dessins par Vautier, Adrien Marie, Sellier, Émile Bayard.

Bureaux à la librairie HACHETTE, boulevard Saint-Germain, n° 79, à Paris.

Mustique Nouvelle.

Les nouvelles œuvres du célèbre maestro Jules KLEIN : Lèvres de Feu, valse romantique, et Peau de Satin, polka, obtiennent un tel succès à Paris, que la 2<sup>e</sup> édition vient de paraître. Jamais, d'ailleurs, l'auteur des valse : Cuir de Russie, Pazzo d'Amore, Fraises au Champagne! (nouvelle édition pour le chant), de la polka : Cœur d'Artichaut, et de la Barcarole du Lac de Genève, n'a été mieux inspiré que dans ces pages mélodiques et charmantes qui sont déjà sur tous les pianos.

On reçoit franco, les œuvres de Jules KLEIN, en envoyant pour chacune d'elles, 3 fr. 50 en timbres-poste (à 4, mais 3 fr.), à COLOMBIER, éditeur, 6, rue Vivienne, Paris.

Le Manuel général de l'Instruction primaire, publié par la librairie HACHETTE, vient d'être obtenu, à l'Exposition de Vienne, un diplôme de mérite dans la personne de son rédacteur en chef, M. Defodon.

Éviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

Pour les extraits et articles non signés, Le propriétaire-gérant, A. Layton

Ferblanterie, Lampisterie et Zinguerie

E. BORS

rue Fénélon, à Cahors

A l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de donner plus d'extension à son commerce; on trouvera chez lui les articles suivants:

Théières pour soirée, Cafetières élégantes pour limonadier et bourgeoisie, Lampes modérateurs pour salons, grand assortiment de Lampes à pétrole et à essence, Lanternes pour calèches, voitures, omnibus, à huile de pétrole.

On trouvera également chez lui, les articles de ménage suivants: Couverts de table, Tourne-broche, Fourneaux de cuisine, Pelles et Pincés, Moules pour gâteau, Réchauds, Fourneaux et fers à lisser, Soufflets de salons et de cuisine, Sceaux de chambres inodores avec brocs, Irrigateurs et tout espèce de Poterie d'étain.

Le Sieur BORS se charge également de tous les travaux

FERBLANTERIE ZINGUERIE ETC.

Huile Pétrole et Essence première qualité

M. ESCOFFRE, CARROSSIER

A CAHORS, BOULEVARD NORD.

Un Coupé d'occasion presque neuf, à quatre places, dans un bon prix, garniture neuve, reps soie, gris argent et peinture neuve.

Phaëton neuf, bien monté, garniture verte en marroquin et drap, à prix réduit.

Des petites Voitures à quatre et six places, à prix réduit.

Harnais noirs et jaunes et toutes sortes d'articles pour Sellerie et Carrosserie.

Echange de Voitures d'occasion.

PATE PECTORALE AU LAIT DE POULE

Préparée par J.-P. LAROZE, 2, rue des Lions-Saint-Paul, Paris, d'une efficacité prompte et certaine contre les rhumes, gripes, toux, catarrhes, extinctions de voix, et les affections de la gorge et du larynx. Prix de la boîte: 1 fr. 50. Dépôt à Paris, 26, r. des-Petits-Champs, et dans toutes les pharm. de chaque ville.

AVIS

Le sieur BERGON, tailleur d'habits, rue des boulevards, à Cahors, a l'honneur de prévenir les pères de famille, qui ont leurs enfants au Lycée en qualité de pensionnaires, qu'il confectionnera pour leur compte, le costume complet, y compris le képi, col et gants, au prix de 70 fr. pour la taille la plus élevée, et au prix de 60 fr., pour la taille moyenne et la petite. Prix du pantalon de toile 6 fr. Il garantit la bonne exécution de ses ouvrages.

Il tient à la disposition de ses confrères, toutes les fournitures en boutons, palmes, etc.

A VENDRE

la plus ancienne

HORLOGERIE ET BIJOUTERIE

de CAUSSADE (Tarn-et-Garonne).

S'adresser à MM. Garrigues et Caillaud.

AVIS

EXCELLENTE QUALITÉ DE PAIN. — GRAINES DE TOUTE SORTES.

chez CONTOU, boulanger, rue St-James, à Cahors.

CALENDRIER

DU DÉPARTEMENT DU LOT



A CAHORS

EN VENTE

CHEZ TOUTS LES LIBRAIRES.

Cahors, imprimerie de A. Layton.

GRAND SUCCÈS

LA VELOUPINE

est une poudre de riz spéciale préparée au bismuth, par conséquent d'une action salutaire sur la peau.

Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.

CH. FAY

Parfumeur, rue de la Paix, 9.

MAGASIN DE FLEURS ARTIFICIELLES



MARIE BLANC

FLEURISTE A CAHORS

Magasin maison IZARN, juge, boulevard Sud en face le café Ferran.

Bouquets d'Eglises et de St-Sacrements Couronnes pour Vierges. — Globes garnis et Globes avec socle. — Cylindres ronds et Cylindres ovales. — Couronnes, Brascards et Garnitures de Cierges pour première communion. — Couronnes nuptiales et Couronnes mortuaires. — Médallions et Couronnes en métal. — Feuillages assortis. — Papiers de toute couleur. Vierges, N.-D. de Lourdes et St-Joseph de toute grandeur. Grand assortiment de vases en porcelaine et vases garnis. Garnitures de fleurs pour modistes. Grand dépôt de Couronnes immortelles. Couronnement mortuaire à louer.

Librairie Classique et Religieuse

Maison GODINAUD

E. JOLY, SUCCESSEUR

Galerie de Fontenille, à Cahors

1874 ETRENNES 1874

GRAND ASSORTIMENT

DE LIVRES ET OBJETS DE LUXE

PRIX MODÉRÉS

Papeterie de luxe et ordinaire, Fournitures de bureau, Registres carton, Cordes de Naples, Papier de Musique et livres de prix. — Objets de luxe, Fournitures pour fleurs, Cartes à jouer, Ordo et Catéchisme du diocèse, Barettes, Ceintures et Rabats.

La France et son Drapeau

LETTRE

à M. le Général Bourbaki

Gouverneur de Lyon.

PAR

M. l'abbé Augustin SERRES.

Professeur au séminaire de Montfaucon (Lot)

Prix: 2 fr.

Cahors, J.-D. Crayssac, libraire, rue de la Mairie. — Paris, Donniol, éditeur.

A CÉDER DE SUITE

A Cahors

UN CAFÉ parfaitement situé

Matériel complet et tout neuf. — Assortiment de liqueurs.

S'adresser au bureau du Journal.

TABLEAU DES DISTANCES

Nouvellement imprimé et complété jusqu'à ce jour De chaque Commune du Département du Lot aux chefs-lieux du Canton, de l'arrondissement et du Département, dressé en exécution de l'article 93 du règlement du 18 juin 1811.

PRIX: 1 FRANC.

Chez M. Layton, rue du Lycée, à Cahors.